

COMMISSION NATIONALE DES MARCHÉS PUBLICS (CNMP)

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT

D'UN

CONSULTANT EN COMMUNICATION

Contexte

Dans le cadre de la mission et des attributions qui lui sont confiées par le décret du 3 décembre 2004 fixant la réglementation des Marchés Publics de Services, de Fournitures et de Travaux en ses articles 18 et 20, la Commission Nationale des Marchés poursuit le renforcement de ses structures pour pouvoir mieux assister les différentes institutions et entreprises publiques dans leur processus de passation de marchés publics. En ce sens, elle a décidé le recrutement d'un **Consultant en communication**.

1. Mission du Consultant

Le Consultant procédera à une évaluation des méthodes de communication de la CNMP, proposera un plan stratégique de communication et d'éducation et mettra ce plan en œuvre pendant au moins un an. Plus spécifiquement, il tâchera de :

- Prendre connaissance et s'approprier de la mission et des attributions de la Commission Nationale des Marchés Publics;
- Prendre connaissance et s'approprier des principes fondamentaux et des procédures de passation des marchés publics;
- Prendre connaissance et s'approprier du décret du 3 décembre 2004 fixant la Réglementation des Marchés Publics de Services, de Fournitures et de Travaux, de l'Avant-projet de Loi fixant les Règles Générales relatives aux Marchés Publics et aux Conventions de concession d'ouvrage de service public et de tous les autres documents relatifs à la réforme du système des Marchés Publics;
- Prendre connaissance et s'approprier des outils informatiques développés par la CNMP en vue de la gestion efficace et efficiente des marchés publics;
- Évaluer les besoins en information des agents publics, du secteur privé des affaires, de la Société civile et du grand public dans le domaine des marchés publics;
- Élaborer un plan de communication pour la CNMP;
- Préparer les outils nécessaires pour la mise en application du plan de communication;
- Contribuer à mieux faire connaître la CNMP et à mieux faire percevoir sa mission par le grand public (secteur public, secteur privé, société civile, institutions internationales etc.) dans le cadre des réformes économiques actuelles de l'État;
- Mener une large campagne en vue de vulgariser la nouvelle législation à mettre en œuvre et présenter ses retombées positives sur le développement économique du pays;

- Assurer la liaison entre la Commission Nationale des Marchés Publics, la Presse et le Grand public;
- Piloter la préparation et l'organisation, de journées porte ouverte, de conférences-débat et de tables rondes sur les marchés publics;
- Coordonner les activités des prestataires de services en communication engagés par la CNMP;
- Contribuer à la diffusion des outils de passation de marchés publics en vue de faciliter la conclusion des dossiers de marchés dans des délais raisonnables;
- Rendre compte de toute réflexion de nature technique, économique et juridique sur les marchés publics;
- S'informer pour informer la Commission Nationale des Marchés et anticiper toutes réactions du public par rapport à certaines questions relatives aux marchés publics;
- Faire le suivi des relations établies entre la CNMP et les Commissions Ministérielles et les Commissions Spécialisées des Marchés Publics en terme de communication;
- Accomplir toutes autres tâches d'accompagnement et de communication pouvant faciliter la réalisation des objectifs de la CNMP.

2. Profil du Consultant

Le consultant devra disposer des qualifications suivantes :

- ✓ Diplôme universitaire de niveau maîtrise ou équivalent en sciences de communication, de journalisme et de relations publiques;
- ✓ Une expérience confirmée d'au moins dix (10) ans en communication et avoir déjà conduit une mission similaire (un atout);
- ✓ Une bonne maîtrise de la collecte et de l'analyse des données de nature qualitative et quantitative;
- ✓ Une parfaite maîtrise des canaux traditionnels et modernes de communication;
- ✓ Une parfaite maîtrise du Créole et du Français (parlé et écrit);
- ✓ Une bonne connaissance du milieu des institutions publiques haïtiennes.

3. Durée des Prestations

Le Consultant sera engagé pour une période d'un an renouvelable

Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur dossier de candidature (lettre de motivation manuscrite, CV détaillé avec photocopies de diplômes et de certificats, trois lettres de recommandation, une photo d'identité de date récente), les jours ouvrables de 9h a.m. à 3h p.m., sous pli cacheté et scellé au plus tard le vendredi 24 octobre 2008, à 4 heures p.m. à l'adresse suivante :

Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP)
51, rue Pacot, Port-au-Prince, Haïti ou Boite Postale 15220, Pétion-ville, Haïti

